

Chaire EEA 2014

Marie BOYET

2^{ème} PRIX de la meilleure étude, remis le 5 décembre 2014

La gestion des risques dans les systèmes de rotation blé dur / tournesol du Sud-ouest de la France

Lieu du stage : École d'Ingénieurs de Purpan, Toulouse (France)

Maître de stage : Karim Chaïb, enseignant-chercheur, École d'Ingénieurs de Purpan

Résumé

Cette étude porte sur l'analyse des stratégies de gestion du risque des céréaliers du Sud-ouest de la France en système de rotation blé dur / tournesol. La production de blé dur est soumise à des enjeux économiques (volatilité des prix), et agronomiques (qualité fluctuante) et à un contexte réglementaire de plus en plus strict (limitation d'intrants). Ces différents enjeux amplifient le risque subi par les agriculteurs : risque de rendement, risque de qualité, risque de marché et, au final, risque de revenu. L'étude explore, à travers l'analyse des contrats signés avec les coopératives et à travers les décisions de production, les stratégies pour gérer ces risques.

Introduction, objectifs

La France est un acteur important sur le marché mondial du blé dur. Cependant, dans le Sud-ouest de la France, l'un des 4 bassins français de production, les surfaces en blé dur ne cessent de diminuer. La production de grande culture est exposée aux aléas climatiques (ravageurs et maladies), difficiles à évaluer, et qui sont à l'origine de baisses de rendement et de détérioration de la qualité du produit. Or, la qualité est essentielle car le blé dur est destiné à l'alimentation humaine. Cette baisse de qualité peut aussi engendrer un risque de non-conformité aux contrats souscrits. De plus les céréaliers sont exposés à la volatilité des prix des céréales et des intrants. Ce risque est amplifié par l'utilisation intensive d'intrants pour atteindre les niveaux de qualité exigés par les industriels pour la transformation du blé dur. Le risque institutionnel, lié aux constantes évolutions des réglementations (molécules actives interdites, etc.) est lui aussi très présent. Les céréaliers du Sud-ouest de la France doivent donc gérer différents risques : le risque de marché, le risque de rendement et le risque de qualité spécifique à la production de blé dur. L'objectif de ce travail est d'étudier les choix de production et de contractualisation des producteurs céréaliers spécialisés du Sud-ouest de la France et d'identifier le rôle du risque dans leurs décisions.

Méthode et données

Pour étudier les choix de gestion du risque des agriculteurs, deux grands axes ont été privilégiés : l'analyse qualitative des contrats en blé dur et l'analyse quantitative des données d'une enquête technico-économique.

L'analyse qualitative des contrats en blé dur proposés aux agriculteurs par une coopérative du Sud-ouest a permis d'identifier les différents scénarii contractuels existants, suite à quoi une grille d'évaluation de l'exposition au risque des agriculteurs selon les contrats a pu être élaborée. Une trentaine de contrats en blé dur concernant les campagnes de 2009 à 2013, a servi de matériel.

L'analyse quantitative des données d'une enquête technico-économique auprès d'agriculteurs a permis d'élaborer une typologie des stratégies de commercialisation et une analyse statistique des déterminants de ces stratégies. Parallèlement, une analyse des déterminants du niveau de diversification des agriculteurs a été menée. D'autre part, les perceptions des risques (de rendement, de marge brute et de technicité) associés aux différentes cultures ont été analysées à l'aide de graphes de moyennes. Toutes ces analyses ont permis de qualifier différents profils de gestion du risque à travers à la fois les stratégies de commercialisation et celles de diversification. L'enquête qui a servi de source de données a été menée auprès de 100 céréaliers du Sud-ouest de la France (thèse en cours de Caroline Roussy¹).

Résultats

La typologie des stratégies de commercialisation a abouti à 3 classes d'agriculteurs qui diffèrent par leurs comportements de gestion du risque. Les agriculteurs « *stockeurs* » consacrent plus de 75% de leur production au stockage et donc à la commercialisation après récolte, et, tout en espérant en tirer profit, s'exposent ainsi à la volatilité des prix. Les agriculteurs « *prix moyen* » vendent presque 100% de leur production en contrats classiques au « prix moyen de campagne » et atténuent ainsi leur exposition à la variabilité intra-annuelle des prix. Les agriculteurs « *diversifiés* » répartissent leur production de manière assez équilibrée entre les différents contrats de commercialisation : 30% en prix moyen de campagne, 40% en vente après récolte et 24% en vente avant récolte (contrat d'achat ou marché à terme). Les analyses ont par ailleurs confirmé le rôle que jouent, sur la diversification des cultures, les perceptions du risque « revenu » du blé dur ainsi que la perception de la volatilité des prix.

Originalité, pertinence, approche critique

L'originalité de ce travail réside dans l'approche du sujet par l'amont de la filière. En effet, la partie la plus étudiée de la filière reste l'aval qui est très concentrée et peu intégrée avec l'amont (peu de liens financiers et de liens contractuels). Or, ce sont les agriculteurs qui procurent la matière première aux industriels. Ce sont donc des acteurs essentiels. Or, les risques qui pèsent sur la production sont importants, d'où l'intérêt d'analyser ces risques.

Une autre originalité de cette étude est la prise en compte des perceptions des agriculteurs. En effet, ces dernières sont rarement analysées du fait de la difficulté de les révéler. Or, ces perceptions sont le reflet des expériences vécues et tiennent une importance non négligeable dans les choix des agriculteurs.

La difficulté de ce travail a été de caractériser simplement les différents contrats proposés aux producteurs de blé dur. C'est pourquoi, il a été nécessaire de réaliser une partie du travail spécifiquement sur ce sujet. La question de la prime de qualité associée aux contrats a aussi été abordée dans cette partie. Cependant, c'est un sujet délicat qui demande plus d'analyse notamment en s'intéressant à l'aval de la filière qui met en place ces primes. La qualité du blé dur et le rôle des

¹ ROUSSY Caroline, **Systèmes de culture innovants : déterminants de l'adoption et rôle du risque**, thèse en cours, ADEME-UMR SMART, 2012-2015, <http://www6.rennes.inra.fr/smart/Pages-Personnelles/Membres/Roussy>

contrats dans le maintien de cette qualité est un sujet qui est seulement effleuré ici et qu'il serait intéressant d'approfondir.

Opérationnalité

Les partenaires du projet de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans lequel s'insère ce travail (Projet ANR « Dur Dur ») sont nombreux. Pour la thèse de Caroline Roussy, sur laquelle s'appuie le travail d'enquêtes de terrain, les partenaires rassemblent : 4 coopératives du Sud-ouest de la France (Arterris, Vivadour, Maïs Adour et Terres du Sud), l'école d'ingénieurs de Purpan, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'ADEME et Arvalis Institut du végétal. Ce mémoire apporte une meilleure connaissance des stratégies de gestion du risque des producteurs de blé dur, ce qui servira à mieux comprendre le comportement des agriculteurs et à mettre en place des services adaptés à leurs besoins pour maintenir une incitation à la production de volumes réguliers et de qualité.

L'étude des différents contrats pour le blé dur a montré la volonté de collecter des blés durs de qualité, notamment en proposant des contrats de production. Mais on peut s'interroger sur le caractère incitatif de ces contrats dans des périodes de prix très fluctuants et de réglementation accrue sur les intrants. D'autre part, nous avons vu que les agriculteurs stockeurs ont un niveau très faible d'adoption des contrats de production. En effet, ceux-ci sont associés à des contrats de commercialisation avant récolte qui sont imposés aux agriculteurs qui ne peuvent pas stocker. Il serait intéressant d'explorer la mise en place d'une offre contractuelle permettant et incitant les stockeurs à souscrire des contrats de production, ceci afin d'améliorer la qualité produite.

Suites

L'analyse plus approfondie de la base de données d'enquête, riche en information sur les adhérents d'une coopérative partenaire, pourrait permettre une meilleure appréhension du lien entre les critères de qualité et les moyens de commercialisation du blé dur. L'agriculteur peut choisir le volume qu'il engage dans un contrat (intensité d'adoption) et peut aussi adopter un même type de contrat plusieurs fois au cours du temps à des niveaux d'intensité différents (fréquence d'adoption). La fréquence d'adoption et l'intensité d'adoption d'un contrat pourraient être expliquées par différents déterminants présents dans la base de données.

Pour analyser la gestion du risque par la diversification, trouver le bon indice de diversification est délicat et nous n'avons traité que des indices de diversification agronomique. Il serait intéressant d'étudier la diversification à travers des indices d'ordre économique et de comparer les résultats des indices agronomiques et économiques.

Enfin, l'étude des perceptions du risque par les agriculteurs pourrait être complétée par des comparaisons entre les données historiques et les perceptions.

Pour en savoir plus

contact : marie.boyet@gmail.com

BOYET Marie (2014). **La gestion des risques dans les systèmes en rotation blé dur-tournesol du Sud-Ouest de la France**, mémoire de fin d'études d'ingénieur de l'Institut supérieur des sciences

agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, Agrocampus Ouest, soutenu le 18 septembre 2014 à Rennes (France), 52 p.

Projet Dur Dur : ANR Systèmes Alimentaires Durables (2013). **Innovations agronomiques, techniques et organisationnelles au service de la DURabilité de la filière blé DUR**, [http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2\[CODE\]=ANR-13-ALID-0002](http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2[CODE]=ANR-13-ALID-0002)